

<http://enseignants.se-unsa.org/GT-ministeriel-2nde-pro-2eme-reunion>



GT ministériel 2nde pro : 2ème réunion

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : mercredi 18 novembre 2015

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

La 2e réunion du groupe de travail ministériel sur la 2nde professionnelle avec les organisations syndicales a eu lieu le vendredi 12 novembre. L'objectif du ministère est toujours d'aboutir à des améliorations pour la rentrée 2016. Elles doivent donc être arrêtées à la fin de cette année civile.

Les premiers thèmes abordés sont :

- la transition 3e/2nde,
- les modalités d'accueil,
- la période de consolidation de l'orientation.

La séance s'est déroulée sur la base d'hypothèses de travail du ministère. De nombreuses propositions émanent de pratiques locales :

Renforcer la relation entre collège et LP

1. Formation des enseignants du collège

- organiser des temps de découverte des lycées professionnels par les certifiés/agrégés dans la formation en Espé ;
- un jumelage entre chaque collège et un lycée professionnel ;
- proposer une immersion des professeurs principaux de collège (classe de 3e) dans les lycées professionnels.

2. Formation des enseignants de LP : assurer une continuité dans les acquis

- en formation initiale, renforcer la connaissance du socle par les enseignants de lycée professionnel ;
- en formation continue, développer un parcours M@gistère sur le socle ;
- organiser des temps de découverte des collèges par les PLP.

3. Élargir les horizons des élèves

- accueillir des élèves dès la 4e (sans l'enjeu de l'orientation qui se joue pour les élèves de 3e) pour leur faire découvrir un lycée professionnel et ce que sont l'enseignement professionnel et la pédagogie de l'alternance ;
- associer le conseil de vie des collèges à celui du lycée professionnel partenaire afin de promouvoir une meilleure connaissance de l'enseignement au lycée professionnel ;
- pérenniser la journée nationale « Portes ouvertes » des lycées professionnels le même jour dans toute la France, et y convier chaque année les professeurs principaux de 3e ;
- favoriser des rencontres avec des adultes témoins de parcours de réussite (anciens élèves, etc.), notamment lors des journées nationales portes ouvertes des lycées professionnels.

Accueil, intégration et consolidation de l'orientation

1. Conforter l'accueil en lycée professionnel

Généralisation d'un sas d'accueil et d'intégration en début de seconde professionnelle.

2. Favoriser une orientation progressive

Mise en place d'une période de consolidation de l'orientation en début de 2nde professionnelle, avec deux incontournables : souplesse organisationnelle et projet pédagogique.

3. Rectifier les erreurs d'orientation

Rendre effectives les passerelles en organisant des stages passerelles par bassin, dès la Toussaint, en seconde générale et technologique et en seconde professionnelle.

4. Permettre une orientation plus étalée dans le temps

Expérimentation d'une seconde de détermination, dédiée à un public ciblé, ouvrant sur les trois voies de formation.

Avis du SE-Unsa

1. Tout ce qui peut contribuer à informer, former enseignants et élèves pour aboutir à des choix d'orientations éclairés et choisis va dans le bon sens. Ces propositions paraissent donc intéressantes. Nous ne sommes pas convaincus par la proposition de jumelage qui pourrait conduire à une moindre ouverture des voeux d'orientation des élèves (Connaissance d'un seul L.P. et de ses formations, et risque de pré-affectation).

Pour autant, ces propositions ne pourront pas être prescriptives car elles touchent à la fois l'autonomie des universités avec les Espé et celle des établissements. De plus, certaines interrogent sur leur faisabilité (conseil de vie collégienne, formations) et l'investissement en temps qu'elles demandent (formation et sollicitation des professeurs principaux).

2. Les deux premières propositions sur l'accueil et l'orientation progressive existent déjà dans des établissements en lien avec leur projet. Elles sont intéressantes mais là encore, elles ne pourront être imposées car confrontées à l'autonomie des établissements.

3. La 3e proposition sur le développement des stages passerelles est aussi intéressante. Reste à voir l'effectivité de sa mise en oeuvre. Les passerelles devant fonctionner dans les deux sens, et non seulement du LGT vers le LP.

4. Quant à la dernière proposition sur la seconde de détermination, le SE-Unsa n'y est pas favorable. Elle contribuerait à la déprofessionnalisation des bac pro et, quoi qu'il en soit, n'aurait pas de sens dans les établissements en zone rurale où les réseaux de formations de proximité sont très limités.

En conclusion, le risque est donc d'aboutir à un catalogue de recommandations globalement intéressantes avec, en bout de course, des effets très limités. Le SE-Unsa soutiendra malgré tout les mesures qui lui semblent aller dans le bon sens.